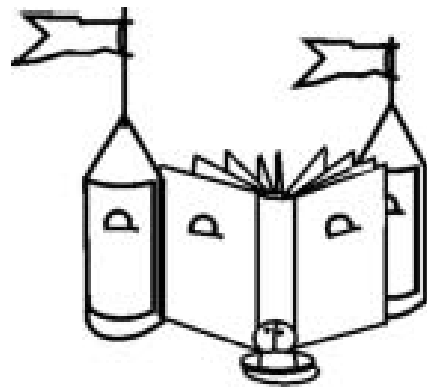


École Jacques-Rocheleau
Pavillon St-Basile



ÉCOLE JACQUES-ROCHELEAU / SAINT-BASILE

Guide d'information aux parents

2016-2017



Informations générales 2016-2017

Coordonnées de l'école

École Jacques-Rochelleau (primaire)
10, rue Préfontaine
Saint-Basile-le-Grand
(Québec) J3N 1L6
Tél. : (450) 653-4142
Télec : (450) 653-4259

Pavillon Saint-Basile (préscolaire)
9, rue Préfontaine
Saint-Basile-le-Grand
(Québec) J3N 1L6
Tél. : (450) 653-2266
Télec. (450) 653-9547



École Jacques-Rochelleau / St-Basile
10, rue Préfontaine
Saint-Basile-le-Grand (Québec) J3N 1L6
Téléphone : (450) 653-4142
Télécopieur : (450) 653-4259
jacquesrocheleau@csp.qc.ca

Septembre 2016

Chers parents,

Nous avons rédigé à votre attention ce petit document afin de mieux répondre aux interrogations que vous pourriez avoir à propos du fonctionnement de l'école.

Vous trouverez donc dans ce guide des informations pertinentes concernant l'organisation générale de l'école Jacques-Rochelleau. Nous vous invitons à le conserver et à le consulter au besoin, mais aussi à aller sur notre site web à l'adresse :

<http://jacquesrocheleau.csp.qc.ca/>

Nancy Désautels
Directrice adjointe

Stéphane Joyal
Directeur

Informations générales

Horaire de l'école

Le matin

Ouverture du service de garde		7 h
Précolaire :	Cloche d'entrée	8 h 30
	Cloche de sortie	11 h 35
Primaire :	Cloche d'entrée	8 h 25
	Cloche de sortie	11 h 50

L'après-midi

Précolaire :	Cloche d'entrée	13 h 05
	Cloche de sortie	14 h 52
Primaire :	Cloche d'entrée	13 h 15
	Cloche de sortie	15 h 40
Fermeture du service de garde :		18 h

Surveillance dans la cour

L'école assurera la surveillance dans la cour à compter de 8 h 15 le matin et de 13 h 10 l'après-midi pour le primaire et à 12 h 55 pour le préscolaire. Dans l'éventualité que votre enfant arrive plus tôt à l'école, il sera sans surveillance, à moins d'être inscrit au service de garde (matin, midi, soir) ou au service des dîneurs (midi seulement).

Ces deux derniers services sont autofinancés par les usagers et ne desservent que les élèves inscrits.

Secrétariat

Les heures d'ouverture sont :

Précolaire
de 8 h à 11 h 55
de 12 h 55 à 16 h

Primaire
de 8 h à 12 h
de 13 h à 16 h

Gestion des absences et des retards

Nous vous demandons de nous informer de toute absence de votre enfant en téléphonant au secrétariat avant 8h30 ou avant 13 h.

Pour le préscolaire : 450-653-2266 #5

Pour le primaire : 450-653-4142 #5

L'élève qui arrive en retard doit passer par le secrétariat avec une note justificative de la part des parents.

Préscolaire : La secrétaire remet la carte d'absence à l'élève qu'il remet à son enseignant(e).

Primaire : La secrétaire remet sa carte d'absence à l'élève qu'il doit présenter à son enseignant(e).

Départ en cours de journée

Si votre enfant doit quitter l'école avant la fin des classes, veuillez aviser par écrit l'enseignant ou l'enseignante en précisant la raison et l'heure du départ. En arrivant à l'école, vous devez vous présenter au secrétariat.

Si un imprévu vous oblige à venir chercher votre enfant à l'école avant la fin des classes, adressez-vous au secrétariat. La secrétaire préviendra l'enfant de votre arrivée.

Si vous venez chercher votre enfant pour dîner, vous devrez aviser, par écrit, le service de garde ou le service des dîneurs (en précisant le nom de l'enfant et la date).

Chaque jour, nous recevons de nombreux appels au secrétariat. Nous faisons appel à votre collaboration et vous demandons de bien informer votre enfant et son enseignante de l'organisation de sa journée : l'endroit où il dîne, l'endroit où il doit se rendre après l'école, qui viendra le chercher, etc. EN CAS D'URGENCE SEULEMENT, la secrétaire pourra transmettre un message à votre enfant pendant la journée.

Le service des dîneurs

Les élèves ont accès à un four micro-ondes à l'heure du dîner. Nous vous demandons de prévoir les ustensiles. Un service de traiteur est aussi disponible les lundis, mercredis et vendredis (à l'exception du préscolaire). Nous vous rappelons que lorsque l'élève est inscrit au service de garde ou au service aux dîneurs, **il n'a pas la permission de sortir manger à l'extérieur**, à moins que vous ne veniez le chercher vous-même.

La fermeture de l'école

S'il y a fermeture de l'école, vous pouvez consulter le site WEB de la commission scolaire : www.csp.qc.ca ou vous êtes informés par l'entremise des médias (radio ou télévision).

Une fermeture peut aussi survenir durant la journée; c'est pourquoi nous vous demandons deux (2) numéros de téléphone d'urgence que vous devez inscrire dans l'agenda de votre enfant et sur la fiche urgence santé.

SVP, informer l'école de tout changement pendant l'année en cours (ex. : numéro de téléphone des parents au travail, numéros d'urgence, adresses courriel, changement de gardienne, etc.).

L'assurance responsabilité/accident

Nous vous encourageons à souscrire à une assurance-accident au bénéfice de chacun de vos enfants d'âge scolaire auprès d'un assureur privé.

En effet, la CSP détient une assurance responsabilité civile, mais elle ne détient aucune assurance-accident pour ses élèves. C'est la responsabilité des parents de souscrire à ce type d'assurance. Ainsi, si un dommage corporel survient à un élève et qu'à la suite d'une enquête, il appert qu'il s'agit d'un événement accidentel, la responsabilité de la CSP ne sera pas engagée puisqu'aucune faute ou négligence n'a été commise par le ou les préposés de la CSP (employés et bénévoles). En conséquence, les réclamations présentées aux assureurs (traitement d'orthodontie, location de béquilles, etc.) ne seront pas remboursées. Dans le cas où l'élève bénéficierait d'une assurance-accident souscrite par ses parents, celle-ci pourrait payer de tels frais, si les éléments de la couverture le prévoient.

Les objets personnels

Tous les effets scolaires, vêtements et boîtes à lunch doivent être clairement identifiés. Oublis et pertes considérables sont constatés chaque année. Plusieurs enfants ne reconnaissent pas leurs propres effets personnels ou négligent simplement de chercher ce qu'ils ont égaré. À la fin de chaque étape, nous acheminons ces objets au Centre de bénévolat de St-Basile-le Grand.

Les objets ou livres mis à la disposition des enfants par l'école sont aussi sous leur responsabilité. Ils doivent les garder en bonne condition. Si l'enfant perd ou détériore un livre, une facture couvrant la valeur de remplacement sera envoyée aux parents.

Les visites et rendez-vous à l'école

Par mesure de sécurité, nous devons contrôler les allées et venues des visiteurs. Que ce soit pour une visite, un rendez-vous ou même du bénévolat, toute personne **doit** passer par le secrétariat pendant le jour, et ce, dans les deux bâtisses.

Le personnel enseignant est responsable d'un groupe d'élèves et n'a pas le loisir de rencontrer des parents à l'improviste. Il est donc nécessaire de prendre rendez-vous afin de choisir un moment de rencontre. Si vous désirez contacter un membre de la direction, il est également préférable de prendre rendez-vous.

Le débarcadère

Selon le règlement municipal mis en place pour le débarcadère, il est interdit de stationner ou de circuler dans le débarcadère des autobus entre 7 h à 18 h du lundi au vendredi. Pour vous éviter les désagréments d'une contravention, il vaut mieux respecter le règlement et ainsi assurer la sécurité de vos enfants.

De plus, si vous venez conduire votre enfant à l'école le matin ou le midi, veuillez le faire descendre de la voiture du côté du trottoir et non de la rue. La circulation y est souvent dense et rapide, et un accident est si vite arrivé...

Transport scolaire

Le transport des élèves en autobus est assujéti aux politiques de la Commission scolaire des Patriotes. Ainsi, les conducteurs ne sont pas autorisés à laisser des élèves descendre à une adresse différente de celle convenue ni de permettre l'accès au transport occasionnellement à des élèves.

Prenez note que nous recevons les demandes de « places disponibles » à bord des autobus jusqu'au vendredi 23 septembre, moyennant un frais de 155\$, par chèque libellé au nom de la Commission scolaire des Patriotes. Une réponse (favorable ou non) ne sera pas donnée avant le vendredi 14 octobre.

Les règles de vie à l'école

Dans toute organisation, il est nécessaire d'avoir des règles de vie afin d'en assurer le bon fonctionnement. Il en va de même dans l'école. Au préscolaire, ces règles sont inscrites dans l'agenda. Au primaire, nous avons remis à votre enfant un code de conduite, son « permis de se conduire ». Nous vous demandons d'en prendre connaissance avec votre enfant et de le signer à l'endroit prévu. Ce carnet vous sera présenté lors des rencontres de début d'année.

Liste du personnel de l'école 2016-2017

La direction

Monsieur Stéphane Joyal, directeur
Madame Nancy Désautels, directrice adjointe

Au préscolaire (Pavillon Saint-Basile)

Groupe 001 Donald Rossignol
Groupe 002 Michelle Dumoulin
Groupe 003 Isabelle Dumont
Groupe 004 Hélène Guillet-Bienvenue
Groupe 005 Marie-Pierre Baril/Brigitte Benoit (jeudi et vendredi)
Groupe 006 Émilie Camiré/Brigitte Benoit (lundi)

La secrétaire Marise Chartier

Au primaire (Pavillon Rocheleau)

Groupe 101 Catherine Lafrenière
Groupe 102 Claudia Duchesne
Groupe 103 Lise Ouellet
Groupe 104 Nathalie Roberge / Sonia Labrecque (vendredi)
Groupe 201 Chantal Lapointe / Sonia Labrecque (mercredi)
Groupe 202 Annie Beaupré
Groupe 203 Nadège Plu
Groupe 204 Geneviève Paradis
Groupe 301 Marie-C. Legault / Mélanie Hinse (vendredi)
Groupe 302 Élise Boisvert
Groupe 303 Maryse Poirier / Mélanie Hinse (jeudi)
Groupe 401 Marie-Hélène Paradis
Groupe 402 Édith Morin
Groupe 403 Émilie Charron / Charles Garand (lundi)
Groupe 501 Judith Beaupré
Groupe 502 Sandra Boudreau
Groupe 503 Isabelle Rivard
Groupe 601 Catherine Poirier
Groupe 602 Véronique Fillion
Groupe 603 Janie Laflamme-Blais

La secrétaire Susie Clairoux

Nos spécialistes

Anglais	Elizabeth Stai Sabryna Tremblay
Éduc. physique	Jean Hébert Joane Quenneville / Francis Ducharme Lecompte (jeudi) Francis Ducharme-Lecompte (préscolaire)
Musique	Isabelle Cartier

Les services aux élèves

Infirmière	Natalie Paquet
Orthopédagogues	Sylviane Racine Nathalie Désilets
Orthophonistes	Isabelle Vallée
PEH	Lynda Lavallée
Psychoéducatrice	Annie Davis
Psychologue	Manouane Gauthier-Petit
TES	Josiane Larouche Vanessa Gadoury
Travailleuse sociale	Catherine St-Aubin

Les surveillantes

Johanne Bernatchez
Marie Brabant (préscolaire)
Julie Normandin
Linda St-Onge
Gabrielle Charest

Au service de garde

La technicienne Annie Bergeron

Les éducatrices (éducateurs) :

Éric Bourguignon (préscolaire)
Julie Lessard (préscolaire)
Mélanie Pratte (préscolaire)
Annie Lanteigne (préscolaire)
Nancy Bernard (préscolaire)
Diane Arsenault
Isabelle Davignon
Brigitte Lauriault
Michèle Méthot
Linda Lacasse
Marie-Josée Bouchard
Stéphanie Demers
Valérie De Sibaud
Danielle Voyer
Nancy Potvin
Johanne Bernatchez

Vous pouvez inscrire votre enfant au service de garde à temps plein ou occasionnel.
Veuillez communiquer avec Mme Annie Bergeron au 450-653-4142, poste 6.